



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2006

AXA ORGANISE UNE CONFERENCE SUR LE THEME "AMBITION 2012"

AXA organise aujourd'hui à 14h30, heure de Paris, une conférence investisseurs qui couvrira les récents progrès du Groupe dans la mise en œuvre du projet « Ambition 2012 », annoncé lors de la présentation « Les avantages d'être un groupe international » du 27 octobre 2005.

« Ambition 2012 » est un projet d'entreprise dont l'objectif est de mobiliser l'ensemble des salariés du Groupe autour de l'ambition de devenir l'entreprise préférée dans son secteur. Dans le cadre de ce projet, AXA s'est fixé des objectifs financiers à long terme, et en particulier le doublement de son chiffre d'affaires et le triplement de son résultat opérationnel par action entre 2004 et 2012.

Les membres du Directoire d'AXA présenteront les actions entreprises pour atteindre les objectifs d'Ambition 2012 en matière de croissance du chiffre d'affaires en France et aux Etats-Unis, et commenteront les évolutions récentes des initiatives transversales menées par le Groupe : la gestion de la distribution, l'innovation produit, la qualité de service, l'efficacité opérationnelle, l'optimisation financière et les ressources humaines. Cette présentation fera également le point sur l'acquisition en cours de Winterthur et l'organisation du processus d'intégration.

La présentation complète sera disponible aujourd'hui à 13h30 sur www.axa.com

La conférence sera retransmise en direct sur Internet à partir de 14h30 à l'adresse suivante :

<http://www.axa.com/en/investor/presentations>

Un enregistrement sera disponible à partir du jeudi 19 octobre après-midi sur notre site Internet.

* *

*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'AXA : www.axa.com

À propos du groupe AXA

Le groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'ouest, d'Amérique du nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 1 091 milliards d'euros, un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 2 090 millions d'euros au 30 juin 2006. L'action AXA est cotée à la bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

COMMUNICATION FINANCIERE :

Etienne Bouas Laurent: +33.1.40.75.46.85
Sophie Bourlanges: +33.1.40.75.56.07
Emmanuel Touzeau: +33.1.40.45.49.05

RELATIONS PRESSE :

Christophe Dufraux: +33.1.40.75.46.74
Clara Rodrigo: +33.1.40.75.47.22
Armelle Vercken: +33.1.40.75.46.42

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs (notamment les déclarations relatives (a) au projet Ambition 2012 d'AXA et aux objectifs financiers ou autres, associés à ce projet, et (b) à la proposition d'acquisition de Winterthur par AXA annoncée le 14 juin 2006).

Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA. Les facteurs suivants, parmi d'autres, peuvent donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations : risque que l'acquisition de Winterthur ne soit pas réalisé comme anticipé ; que l'intégration des activités d'AXA et de Winterthur ne soit pas un succès ; coûts induits par l'opération ; incapacité à obtenir les, ou à remplir les conditions nécessaires à l'obtention des autorisations gouvernementales et réglementaires ; autres risques et incertitudes affectant les activités d'AXA tels que, notamment, les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que de futures catastrophes naturelles, de pandémies, des actes de terrorisme, l'évolution de l'économie et du marché, les décisions d'ordre réglementaire, procès et autres actions en justice.

Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA.

AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.